le bulletin d'adhésion

0	4 3	2	1	Nom de l'enfant	Conseil local:	Email: L.J.LL	Tél. dom. :	Commune:	Adresse:	Nom:	Nom: DE
(9)					1	11.1			-	Fe	e
				Prénom		1_1_1_1_	1			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
A				Date de naissance		1.1.1.1.1.	Tél. port. :	Code postal:		Prénom :	Prénom:
9				Nom de l'établissement		1_1_1_1_1_		al:		mere	pere
-	88	01		Classe		1.1.1.			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		1

Adhésion [une adhésion par famille] Si vous souhaitez

- précisez lequel..... Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE.
- Un bulletin par établissement

[Revue des Parents incluse]* (16,35)

· Lettre La Famille et l'École (12,96) Abonnement

Total (

du 6 janvier 1978, vous bénéficies d'un droit d'accès et d

article 34 de la la

votre conseil local [A] on envoyez-le au conseil départemental [B] · Remettez votre bulletin à

- Participer aux activités
- Etre candidat[e] au conseil d'école du conseil local de parents d'élèves maternelle-élémentaire
- Etre candidat[e] au conseil d'administration (collège, lycée, LP.,
- 💭 Un reçu don aux œuvres. Précisez le Etre délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle :

nom du bénéficiaire

Prenez contact avec la fcpe locale ou departementale

Etiez-vous adhérent en 2007-2008? à la délivrance d'un reçu don aux œuvres qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme v la limite de 20% de votre revenu imposable. Le montant de sotre adhésion donne lieu sur demande

DAIL et SIGNATURE

FCPE Charente-Maritime Conseil Départemental des Parents d'Elèves

- 100 conseils locaux.
- · 7 200 adhérents.
- 5 postes au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale,
- 5 postes sur 8 pour représenter les parents



au Conseil Académique.

FCPE : des parents au service des parents

- conseils d'administration, conseils de classe, Dans les établissements scolaires : conseils d'école,
- Dans les commissions départementales : bourses, transports. appel, affectation...,
- Par la formation et l'information des parents d'élèves délégués et élus.

· Lors des discussions avec les pouvoirs publics (préfet, inspecteur

d'académie, élus...),

- (information, bourses aux livres... Par toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves
- Prenez contact avec la FCPE locale ou départementale

17139 12 RUE 05.46.67.21.58 DE L'AIR MARIN DOMPIERRE/MER LANGLAIS



CDPE 17

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h E-mail: fcpe.cdpe.17@free.fr 3, rue Jean-Baptiste Charcot Les bureaux sont ouverts et de 13 h 30 à 17 h 30 17000 LA ROCHELLE Fax 05.46.34.29.05 Tél. 05.46.45.44.77 www.tcpe17.fr